

**AVIS**  
**LES FEMMES ET LA PAUVRETÉ**  
**AU**  
**CENTRE-DU-QUÉBEC**

**PRÉSENTÉ**  
**AUX PARTENAIRES RÉGIONAUX ET LOCAUX**  
**DE L'ALLIANCE POUR LA**  
**SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE AU**  
**CENTRE-DU-QUÉBEC**

**Hiver 2012**

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
PRÉSENTATION DE LA TCMFCQ	1
LA PAUVRETÉ STRUCTUR'ELLES	2
DES STATISTIQUES RÉGIONALES QUI PARLENT	3
QUAND LES FEMMES EN ARRACHENT	4
DES BESOINS ET DES SOLUTIONS	6
L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES (ADS)	8
CONCLUSION	9
BIBLIOGRAPHIE	10
ANNEXE 1 : La pauvreté au quotidien	
ANNEXE 2 : Portrait socioéconomique régional (statistiques)	

## COORDONNÉES

Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec  
19-A, rue de Courval  
Victoriaville G6P 4W2  
Téléphone : 819-758-8282  
Courriel : [coordo@femmescentreduquebec.qc.ca](mailto:coordo@femmescentreduquebec.qc.ca)

**Rédaction** : Francyne Ducharme, coordonnatrice  
**Collaboratrices** : Blanche Paradis, Réseau des Tables régionales  
de groupes de femmes du Québec  
Centre de recherche appliquée (CRSA)  
Groupes de femmes centricois



## AVANT-PROPOS

La Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec (TCMFCQ) considère qu'il est essentiel d'actualiser les informations sur la condition des femmes en situation de pauvreté au Centre-du-Québec. Elle vous interpelle donc aujourd'hui dans le cadre de la démarche régionale pour l'inclusion et la solidarité sociale et notamment pour l'élaboration du plan d'action régional. La TCMFCQ intègre également à cette démarche des éléments de compréhension et d'utilisation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), approche que vous devez appliquer dans vos travaux. Nous vous rappelons que l'ADS favorise l'égalité entre les femmes et les hommes. Finalement, des propositions d'actions à intégrer dans le plan d'action, afin de tenir compte des besoins spécifiques des femmes les plus démunies de notre région, viendront conclure cet avis qui vise une réflexion axée sur une action immédiate et concrète.



## PRÉSENTATION DE LA TCMFCQ

La Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec existe depuis 1998. Composée de vingt groupes membres et de sept membres-ressources, la TCMFCQ travaille à défendre les droits et intérêts des Centriciennes et à améliorer leurs conditions de vie. Ces objectifs se déploient à travers diverses actions et dans différents domaines tels que : le développement local et régional égalitaire, la place des femmes dans les instances décisionnelles, la sécurité et l'autonomie économique, la santé, l'éducation, l'entrepreneuriat, l'emploi et la conciliation des rôles sociaux.

Pour réaliser sa mission, la TCMFCQ travaille non seulement en concertation avec ses membres, mais avec plusieurs organisations, tant communautaires que publiques ou parapubliques. Ainsi, ses représentantes siègent sur différents lieux de concertation au régional et au national.

## LA PAUVRETÉ STRUCTUR'ELLES

Le risque d'être pauvre a toujours été plus élevé chez les femmes et la transformation de l'économie n'a pas amélioré leurs conditions de vie; certains parlent de féminisation de la pauvreté pour qualifier cet appauvrissement.<sup>(1)</sup> D'ailleurs, le gouvernement du Québec, dans sa politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, reconnaît ce fait et indique : « On constate que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à vivre dans des conditions de précarité et de pauvreté. Ce risque est plus élevé pour certains groupes de femmes, notamment les responsables d'une famille monoparentale, les femmes seules et âgées, les femmes autochtones, les femmes handicapées, celles qui appartiennent à une minorité visible, les femmes immigrantes d'arrivée récente, les travailleuses moins instruites ou les salariées des secteurs manufacturiers frappés par les restructurations économiques. »<sup>(2)</sup>

Parce que les femmes, il n'y a pas si longtemps encore, étaient confinées à la sphère privée du travail domestique non rémunéré, leur autonomie économique demeure fragile et elles ont encore du rattrapage à faire sur ce plan. La pauvreté des femmes s'explique aussi du fait qu'elles travaillent dans des secteurs d'activités moins bien payés et que leur statut d'emploi est souvent précaire. Ainsi, au Québec, il existe encore aujourd'hui des écarts importants qui persistent entre les revenus des femmes et celui des hommes.<sup>(3)</sup> D'après les statistiques fiscales de 2006, le revenu moyen total des femmes s'élevait à 25 870 \$ ce qui représente 67,2 % du revenu moyen total de 38 509 \$ des hommes. De tous les employés au salaire minimum, 60 % sont des femmes.<sup>(4)</sup> De plus, les femmes sont plus dépendantes des transferts gouvernementaux, ces transferts étant deux fois moindre chez les hommes.<sup>(5)</sup>

Malgré le fait que les femmes aient investi massivement le marché du travail depuis 40 ans, elles continuent d'afficher des taux de pauvreté plus élevés pendant la vie active et à la retraite, d'avoir davantage besoin des transferts gouvernementaux, notamment l'aide sociale et le supplément de revenu garanti, de recevoir moins des programmes, tels l'assurance emploi et les régimes de retraite du Québec et du Canada.

**Vous comprendrez alors  
que la mise en place d'un plan d'action régional  
pour lutter contre la pauvreté  
doit tenir compte de cette réalité spécifique aux femmes.**

## ≡ DES STATISTIQUES RÉGIONALES QUI PARLENT

Comme nous le disions plus haut, les femmes sont davantage touchées par la pauvreté. Les statistiques régionales révèlent qu'il en est de même pour les Centricois.<sup>(6)</sup> Ainsi :

- Les Centricois ont un revenu moyen d'emploi de 21 494 \$, celui des Centricois est de 32 131 \$, ce qui nous donne un ratio femmes/hommes de 66,9 % pour le revenu moyen d'emploi.
- Parmi les Centricois ayant un revenu d'emploi, 55,7 % gagnent moins de 20 000 \$ par année.
- Les femmes de 15 ans et plus du Centre-du-Québec sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes du même âge à vivre sous le seuil de faible revenu, et ce, peu importe la MRC observée. Dans la région, c'est 8 370 femmes (9,3 %) et 6 970 hommes (7,8 %) qui vivent cette situation.
- En 2008, pour chaque tranche de 100 \$ de revenus d'emploi, les femmes de la région ont reçu 44 \$ en transferts gouvernementaux, alors que ce montant s'élevait à 21 \$ pour les hommes, donc plus de deux fois moins. Les femmes du Centre-du-Québec sont donc plus dépendantes des transferts gouvernementaux que les hommes. À part pour les indemnités pour accidents de travail, les femmes de la région reçoivent plus d'argent gouvernemental pour tous les autres types de transferts.
- Les Centricois, dans une proportion de 28,4 %, travaillent à temps partiel, comparativement à 11 % pour les Centricois.
- Les femmes seules, dans une proportion de 54,5 %, consacrent plus de 25 % de leurs revenus pour se loger, contre 41,6 % des hommes. Fait plus alarmant, 15 % des femmes seules et 14,7 % des hommes seuls paient 50 % et plus du revenu du ménage pour le loyer.
- Dans le cas des familles monoparentales menées par une femme, 30,9 % d'entre elles paient 25 % et plus du revenu du ménage pour se loger et 6,7 % paient plus de 50 %. Pour les familles menées par les hommes, le taux s'établit à 19,1 % dans le premier cas et pour le deuxième, il est de 4,3 %.
- Dans notre région, en 2006, on comptait 7 205 familles monoparentales menées par une femme sur 9 570 familles. Les statistiques disent que 25,1 % de ces familles vivent avec de faibles revenus. On peut donc dire sans se tromper que les familles avec un chef féminin se retrouvent nombreuses dans cette situation, compte tenu des revenus des femmes.

- Parmi les femmes de 55 ans et plus, 10,7 % d'entre elles vivent sous le seuil de faible revenu. Chez les hommes, cette proportion est de 6,9 %. On retrouve dans la tranche d'âge des 55-64 ans plus de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, tant pour les femmes que pour les hommes, mais les femmes sont toujours plus nombreuses. (14,6 % et 11 %)
- Les femmes âgées de 55 ans à 64 ans sont les plus nombreuses à vivre seules. Cette proportion augmente d'ailleurs avec l'âge. Ainsi, chez les 64 à 74 ans, la proportion est de 32,5 % pour atteindre 55,7 % à 85 ans et plus. Cette situation, conjuguée à un revenu moyen de 13 499 \$, met en péril leur qualité de vie.<sup>(7)</sup>



## QUAND LES FEMMES EN ARRACHENT

Au-delà, des chiffres et des statistiques, il y a une vie concrète qui se déroule au quotidien. La pauvreté frappe les femmes de différentes façons selon leur âge, leur capacité, leur orientation sexuelle, leur santé, leur citoyenneté, leur milieu de vie, leur race, leurs situations de vie, etc. La TCMFCQ a demandé à ses groupes membres de nous révéler ce qui se cache derrière les statistiques. Les expériences vécues sont bien plus complexes que les chiffres à eux seuls ne le laissent entrevoir.

### Qui sont-elles?

Les groupes membres rejoignent des femmes majoritairement de 35 ans et plus. Les groupes qui travaillent en employabilité reçoivent des femmes plus jeunes (à partir de 25 ans). On rejoint autant des femmes seules que celles en couple ou séparées ou divorcées. Plusieurs vivent une situation de monoparentalité. Elles sont soit bénéficiaires de l'aide sociale, travailleuses à faible revenu avec des emplois atypiques et elles sont en grande majorité peu scolarisées. Certaines vivent de la violence conjugale ou sont victimes d'agressions sexuelles.

### Les problèmes identifiés

- **Exclusion sociale**

La pauvreté mine l'esprit comme la malnutrition mine le corps. Elle atteint l'estime personnelle, si bien qu'il devient encore plus difficile de sortir de la pauvreté. Plusieurs vivent un sentiment d'impuissance et ont l'impression de ne plus avoir de pouvoir sur leur vie. Leur réseau social s'amenuise au point de disparaître presque complètement. Elles se sentent grandement isolées. Elles ont l'impression d'être les seules à vivre cette situation, elles se sentent jugées, étiquetées. Ce sentiment est renforcé par la perception des autres qui les tiennent responsables de leur situation de pauvreté. De ce fait, elles vivent parfois un sentiment de culpabilité. Surtout si elles sont mères de famille se jugeant incapables d'offrir le meilleur à leurs enfants.

- **Insécurité financière**

Être pauvre c'est vivre avec des possibilités limitées et non mal gérer son budget. C'est être abonnée à l'endettement perpétuel, d'autant plus que les coûts de la vie augmentent. Comme nous l'avons vu plus haut, plusieurs femmes sont séparées ou divorcées; ce qui signifie pour la majorité d'entre elles un passeport vers un plus grand appauvrissement et c'est souvent la dégringolade. Déjà à faible revenu, elles assument en plus la responsabilité des enfants. Il devient alors difficile pour celles-ci de se loger à coût abordable, de se nourrir sainement et de se vêtir convenablement. Elles souffrent de ne pas pouvoir offrir à leurs enfants, un foyer sécuritaire, tranquille et stable, des aliments nutritifs. Elles souffrent également de devoir toujours dire non aux enfants, malgré leurs pressions incessantes pour avoir accès à une fraction de tout ce que leurs camarades de classe tiennent pour acquis .

- **Logement**

Le logement est un problème majeur. Il faut choisir entre, avoir un logement correct et y consacrer une portion plus grande de son revenu au détriment des autres dépenses, ou payer moins cher, mais vivre dans un logement insalubre. De l'avis de toutes les intervenantes, il n'y a pas assez de logements sociaux, particulièrement pour les femmes seules et surtout dans les milieux ruraux. Les familles sont elles aussi désavantagées.

- **Santé**

À lire les propos des intervenantes, il est évident qu'il y a un lien très clair entre la santé physique et mentale des femmes et leurs conditions économiques. Vivre la pauvreté au quotidien amène un grand stress et peu à peu la santé mentale se détériore. Elles sont dépressives, peuvent éprouver des problèmes d'ordre compulsif, ou vivre des crises suicidaires.

- **Emploi**

Même si les femmes sont plus présentes sur le marché du travail, leur revenu est insuffisant pour les sortir de la pauvreté. N'oublions pas que les Centriciennes se retrouvent dans les métiers traditionnellement féminins qui sont en général moins bien payés et offrant de moins bonnes conditions de travail. Lors d'une perte d'emploi, la situation des 50 ans et plus est préoccupante, elles ont besoin de support personnalisé pour réintégrer le marché du travail.

- **Autres problématiques**

Les femmes en situation de pauvreté vivent un ou plusieurs problèmes identifiés plus haut, souvent, plusieurs intervenantes parlent de multiproblématiques. Elles peuvent vivre des difficultés relationnelles, des problèmes familiaux, de la violence

conjugale, ce qui les entraîne vers un appauvrissement certain. Que dire des femmes vivant une double discrimination : qu'elles soient handicapées, immigrantes, autochtones, lesbiennes. Elles éprouvent encore plus de difficultés à se sortir de la pauvreté. Certaines (femmes handicapées, immigrantes) se retrouvent en situation de dépendance face aux autres; ce qui les fragilise davantage. Celles-ci ont besoin de support et d'accompagnement.

## ≡ DES BESOINS ET DES SOLUTIONS

Comme nous l'avons vu, le quotidien des femmes en situation de pauvreté est loin d'être rose. Leurs besoins sont multiples et s'entrecroisent. Elles sont souvent à bout de souffle et elles ont l'impression qu'elles ne s'en sortiront jamais. Leurs besoins sont urgents et il faut trouver collectivement des éléments de solutions, autant pour les femmes, les enfants et les familles.

**L'emploi est la principale voie de sortie de la pauvreté.** Les femmes doivent avoir accès à des emplois de qualité qui peuvent être comblés par toutes les femmes, qu'elles soient scolarisées ou non.

### ***Pour les aider à se trouver un emploi :***

- *Améliorer l'employabilité des femmes, notamment les femmes peu scolarisées, en prenant des mesures qui tiennent expressément compte de leurs contraintes et de leurs potentialités.*
- *Offrir des programmes de formation professionnelle bien adaptés aux femmes et les accompagner dans leurs démarches pour améliorer leur situation. À ce titre, les ressources en employabilité pour femmes offrent d'excellents services pour soutenir et outiller les femmes dans leur cheminement de formation et d'emploi.*

**Avoir un revenu de travail décent.** Les femmes doivent avoir un emploi, mais aussi un emploi qui leur permet de sortir du cercle vicieux de la pauvreté. Elles occupent souvent des emplois traditionnellement féminins qui sont souvent sous-payés et offrant des conditions de travail peu attrayantes. Avoir de bons revenus donne aux femmes la marge de manœuvre suffisante pour faire face aux imprévus, sans se priver de l'essentiel et être en mesure de répondre aux besoins de base.

### ***Pour aider les femmes à accéder à des emplois rémunérateurs :***

- *Améliorer leurs connaissances et leurs compétences par des formations qualifiantes et également par de la formation continue.*
- *Poursuivre les efforts pour promouvoir la diversification professionnelle des femmes et favoriser leur intégration et leur maintien dans ces métiers et professions, notamment auprès des employeurs.*
- *Valoriser les métiers dits féminins.*



**Pouvoir se loger adéquatement.** Les femmes ont besoin de se loger adéquatement dans des logements salubres, sécuritaires et adaptés à leurs besoins. Elles doivent consacrer une part convenable de leurs revenus à se loger. Les logements sociaux sont en nombre insuffisant et ne répondent pas à tous les besoins. D'ailleurs à cet égard, les femmes seules sont particulièrement désavantagées surtout en milieu rural.

***Pour que les femmes aient accès à des logements convenables, il faut :***

- *Développer suffisamment de logements sociaux dans toutes les MRC du territoire. Ceux-ci doivent répondre aux besoins de toutes les femmes.*

**Pouvoir se nourrir sainement.** Pour plusieurs femmes, il est de plus en plus difficile de se nourrir à peu de frais et de façon adéquate. Les épiceries de village où l'on trouvait de tout à des prix comparables aux épiceries des grandes villes ont été remplacées par des dépanneurs ou les denrées sont à coût plus élevé. Les organismes de sécurité alimentaire sont peu nombreux, souvent peu accessibles pour un bon nombre de femmes en l'absence de transport pour s'y rendre.

***Pour que les femmes aient accès à une nourriture de qualité, il faut :***

- *Améliorer les services de dépannage alimentaire en bonifiant et en consolidant ceux déjà en place;*
- *Consolider les services de cuisine collective existants et permettre l'apprentissage de bonnes habitudes alimentaires;*
- *Développer d'autres formes de soutien alimentaire, par exemple les groupes d'achat, les jardins communautaires.*

**Pouvoir se déplacer.** Pour plusieurs femmes, particulièrement des milieux ruraux, l'absence de moyens de transport collectifs est un obstacle majeur. En effet, comment avoir accès aux ressources d'aide, comment se déplacer pour se trouver un emploi, se rendre à celui-ci, participer à des activités de loisir, etc. Ne pas posséder un véhicule contribue certainement à l'exclusion sociale.

***Pour que les femmes participent davantage au développement de la région, il faut :***

- *Améliorer l'accès à un service de transport collectif dans toutes les municipalités, particulièrement dans les zones rurales et entre les municipalités, pour pouvoir profiter pleinement des ressources.*
- *Explorer de nouvelles avenues pour le transport collectif (système de covoiturage).*

**Pour être en meilleure santé.** La pauvreté des femmes, conjuguée à l'isolement social font un cocktail explosif mettant leur santé physique et mentale en péril. Nous l'avons vu, elles vivent un grand stress, elles présentent un niveau élevé de détresse psychologique, elles souffrent de plusieurs maux physiques.

***Pour améliorer la santé des femmes, il faut :***

- *Faciliter et simplifier les structures en santé pour un accès plus rapide à une aide psychosociale et à des services pour diminuer les problèmes de santé.*
- *Avoir une approche globale de la santé des femmes pour travailler sur tous les déterminants sociaux.*
- *Promouvoir, valoriser et publiciser les ressources communautaires de notre région qui travaillent auprès des femmes.*

## **— L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES (ADS) EST — UN OUTIL QUI SOLIDARISE ET QUI INCLUT**

L'ADS s'applique sur une démarche, lorsque des femmes et des hommes sont concernés par le projet, directement ou indirectement, ou lorsque des enjeux d'égalité entre les sexes se posent. C'est indéniablement le cas en ce qui concerne l'inclusion et la solidarité sociale.

On peut définir l'ADS comme un processus d'analyse qui tient compte des effets distincts sur les femmes et les hommes que pourra avoir l'adoption d'un projet destiné aux citoyennes et aux citoyens (dans le cas qui nous occupe le Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale) et ce, sur la base des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes. L'ADS s'effectue au cours des différentes étapes du projet, soit la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. L'ADS favorise l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'utilisation de l'ADS dans le plan d'action régional sollicite :

- L'élaboration d'un portrait socioéconomique avec des **données ventilées selon les sexes** des personnes vivant en situation de pauvreté de notre région. Pour ce faire, nous vous invitons à consulter *l'Observatoire de la condition féminine du Centre-du-Québec, Recueil de données ventilées selon le sexe* que vous retrouverez sur le site Web de la TCMFCQ.
- L'analyse de ces données, en tenant compte des réalités, des besoins propres aux femmes et hommes, de même que des écarts entre les femmes et les hommes qu'elles mettent en évidence et des causes de ces écarts.

- La planification en fonction de la réalité des femmes et des hommes qui se dégage de l'analyse.
- La mise en œuvre, afin que les femmes et les hommes profitent de façon équitable du plan d'action.
- Le suivi et l'évaluation, afin que le plan d'action tienne compte de l'impact de toute la démarche sur les femmes et les hommes et effectuer les corrections, si nécessaire.

L'intégration de l'ADS a permis à la Table régionale de concertation des aînéEs du Centre-du-Québec, pour leur projet sur la détresse psychologique et la prévention du suicide chez les aînéEs, de différencier les besoins des femmes et des hommes aînéEs, d'analyser leurs réalités particulières et ainsi d'offrir des mesures adaptées aux besoins spécifiques des unes et des autres.

Nous vous incitons fortement à travailler selon cette approche, afin de raffiner l'action entreprise dans notre région, d'adapter notre intervention aux besoins de toutes et de tous et d'optimiser les ressources financières et humaines mises à notre disposition.

**Avec en bonus,  
une contribution à une plus grande égalité entre les femmes et les hommes.**

## CONCLUSION

En 2012, au Centre-du-Québec, nombreuses sont les femmes qui vivent avec peu de moyens. À la lumière des questionnaires reçus, vivre en situation de pauvreté est un parcours rempli d'obstacles qui se répercutent dans toutes les sphères de leur vie. Faute de moyens et de ressources, elles ne peuvent alors contrer l'effet domino qui mène droit à la pauvreté et souvent celle-ci est responsable de plusieurs difficultés. Ne dit-on pas que la pauvreté est un déterminant de la santé?

Les femmes nous ont raconté leur état de vulnérabilité relativement à la situation... il importe donc d'agir pour briser le cercle vicieux de la pauvreté. Certes, la région doit se doter d'un plan d'action pour régler les problèmes les plus urgents, mais il importe aussi d'accorder une série de mesures sociales, afin de compenser les injustices que les femmes subissent.



## BIBLIOGRAPHIE

- 1) Dumais et Beaulieu, Mener la barque à bon port : cahier de réflexion éthique sur des interventions auprès des femmes en situation de pauvreté, 1998
- 2) Gouvernement du Québec, Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 2006
- 3) Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008, dans le portrait statistique Égalité femmes/hommes, Où en sommes-nous, 2010, CSF
- 4) Institut de la statistique du Québec (2008) *Annuaire québécois des statistiques du travail 2008, Vol. 4(1) L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec Faits saillants*, Secrétariat à la condition féminine Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2010, page 20
- 5) Institut de la statistique du Québec (2006) *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec Faits saillants*, Secrétariat à la condition féminine Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2010, page 20
- 6) Centre de recherche appliquée (CRSA), Portrait socioéconomique régional (statistiques), Pour une lecture renouvelée de la pauvreté des femmes dans une perspective d'analyse différenciée selon les sexes (ADS)